



REGLES DE FONCTIONNEMENT DES TAP

✓ Un enfant qui s'inscrit à une activité, s'engage à y assister jusqu'à la fin de la période.

Pour le bon suivi de l'activité, les absences doivent rester exceptionnelles; les parents doivent impérativement prévenir,

par écrit (mail ou courrier), en cas d'absence (ex: rendez-vous chez le médecin...).

✓ Une tenue de sport est conseillée pour les activités sportives, une blouse ou de vieux vêtements pour les arts plastiques.

✓ Pour certains ateliers (cuisine, jardinage...), il est impératif de signaler les contre-indications médicales ou problèmes de santé particuliers.

✓ Il est indispensable de laisser un numéro de téléphone où les parents peuvent être joints aux heures d'activités.

✓ A la fin des activités, les enfants seront reconduits à l'école pour la sortie de 16h30.

✓ Les enfants sont sous la responsabilité de la commune pendant les TAP et durant les trajets.

Cependant la commune décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol (bijoux, vêtements...)

✓ Tout manquement grave (ou répété) à la discipline ou toute action nuisant au bon déroulement des activités remettront en cause la participation de l'enfant à celles-ci.

✓ Tout enfant manifestant un manque de respect, un comportement violent à l'égard de ses camarades, de l'équipe d'encadrement ou de l'environnement pourra être sanctionné ou exclu des TAP.

Plusieurs choix possibles:

- Je viendrai chercher mon enfant à la fin des TAP.
- Mon enfant est inscrit à l'accueil périscolaire.

Signature des parents et/ou du responsable légal de l'enfant

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Contact & renseignements :

Association PAPJ
2 ZI des grands champs 17290 Aigrefeuille
05.46.01.97.69
papj0724@orange.fr

INSCRIPTION

Période 1

du 4 septembre au 20 octobre 2017

Organisation hebdomadaire des TAP

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Maternelle Élémentaire	Maternelle Élémentaire	Maternelle Élémentaire	Maternelle Élémentaire
15h/ 16h30 APC & TAP Accueil ludique	15h45/ 16h30 APC & Accueil libre	15h/ 16h30 TAP Parcours thématique	15h45/ 16h30 Accueil libre

COTISATION OBLIGATOIRE 15 €
par enfant pour l'année scolaire

A RENDRE jusqu'au 28 juin

Coordinatrice des TAP: Savéria THIBAUT 06.20.96.79.12 Christelle MOINARD: 06.33.11.42.83

Équipe d'animation

L'équipe d'animation des petites sections est composée de :
Sophie (ATSEM), Brigitte et Mélanie

Les enfants de moyennes et grandes sections sont répartis en deux groupes
avec Christelle et Linda (ATSEM).

Accueil ludique du lundi

La boîte aux découvertes (MS/GS)

Petites créations, pâtes à modeler, jeux de société

Au fil des saisons (PS)

Créations autour de l'automne et d'halloween

Projet d'activité du jeudi

Langue des Signes (MS/GS)

Découverte de la langue des signes autour de comptines et de jeux

Espace détente

Lecture de contes, jeux extérieurs et malles constructions

Accueil libre le mardi et le vendredi

Temps récréatifs

Temps Hors TAP, sous la responsabilité des agents de la municipalité

Inscription

Période 1—du 4 septembre au 20 octobre 2017

Nom et prénom de l'enfant :

Classe :

Mon enfant participera à l'accueil libre:

Accueil ludique

Mon enfant participera au TAP « accueil ludique », le **lundi** de 15h à 16h30 :

OUI

NON

Le mardi de 15h45 à 16h30

Le vendredi de 15h45 à 16h30

Parcours thématique

Mon enfant participera au TAP « parcours thématique », le **jeudi** de 15h à 16h30 :

OUI

NON

Accueil libre

SVP tournez la page !